



Dun-les-Places
Source de Nature

Morvan Sommets & Grands Lacs

Bulletin n° 29 – Décembre 2022

Mairie de Dun-les-Places

Rue du 26 Juin 1944

58230 – Dun-les-Places

☎ : 03.86.84.62.05

✉ : mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr

🌐 : www.dun-les-places.fr



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Pensez à télécharger l'application !

**Horaires d'ouverture au public
de la Mairie :**

- *Mardi* 09h00 / 12h30
- *Jeudi* 09h00 / 12h30
- *Vendredi* 13h30 / 16h00
- *Permanence des élus le
Samedi* 09h30 / 11h30

**Horaires d'ouverture au public
de l'Agence Postale :**

- *Lundi* 13h30 / 16h00
- *Mardi* 09h00 / 12h30
- *Jeudi* 09h00 / 12h30
- *Et* 14h00 / 16h00
- *Vendredi* 13h30 / 16h00
- *Le 1^{er} Samedi du mois*
08h45 / 12h45

Bulletin d'Informations Municipales de Dun-les-Places



Sommaire :

- | | | | |
|-----------------|----------------------------------|---------|---------------------------|
| ◦ Pages 02 à 03 | Mot du Maire et 100 ans de Renée | Page 20 | Com Com MGSL |
| ◦ Pages 04 à 05 | Prêt Avance Rénovation | Page 21 | Micro-Crèche |
| ◦ Pages 06 à 07 | Infos en Vrac | Page 22 | Bibliothèque |
| ◦ Pages 08 à 09 | Espace Intergénérationnel | Page 23 | Carrefour de Dun |
| ◦ Page 10 | Abus de Faiblesse | Page 24 | ARORM |
| ◦ Page 11 | Sauv Life | Page 25 | DREAM |
| ◦ Page 12 | Païement Épicerie | Page 26 | La Bande à Titi |
| ◦ Page 13 | Les Déchets | Page 27 | Vincent ROCA |
| ◦ Page 14 | Concours Scolaire | Page 28 | École de Dun les Places |
| ◦ Page 15 | Concours de Labour | Page 29 | La Sésa de Dun les Places |
| ◦ Page 16 | Ludobus | Page 30 | Cérémonies |
| ◦ Page 17 | Club Informatique | Page 31 | Etat Civil |
| ◦ Pages 18 à 19 | Comité des Fêtes | Page 32 | Numéros utiles |

Le Mot du Maire

Chères Dunoises et Dunois,



Le nouveau bulletin de cette mandature pour laquelle nous sommes à environ mi-parcours, va une nouvelle fois vous informer de façon générale, même si le secrétariat de mairie et vos élus restent à votre écoute en permanence.

La rentrée pour les petits est derrière nous et leurs sourires et joie de vivre illuminent notre village.

J'espère que cette rentrée a été pour tous, l'occasion de prendre de nouvelles résolutions après une période estivale placée sous le signe de la chaleur. Mais notre Morvan ne reste-t-il pas attachant et attirant au fil des mois et des saisons ?

Vos élus, très attachés à la qualité de vie et d'environnement qui apportent un vrai plus au quotidien à chacun d'entre nous, ont travaillé avec volonté et énergie pour tracer la voie à de nouveaux projets. Faire des choix judicieux pour ne pas obérer l'avenir en tenant compte du passé passe par :

- La mise en place de demandes de subvention jusqu'à l'Europe,....
- Des réunions diverses avec les Institutions et les Décideurs,
- Votre présence et vos remarques.

A cet égard, et conformément à ce que nous avons annoncé, votre avis nous intéresse. Il participe à la mise en place du projet « Espace Intergénérationnel » qui démarrera en janvier 2023. Votre venue en nombre aux ateliers a été très encourageante et extrêmement riche d'échanges et propositions. Quel beau moment passé ensemble pour se terminer par le verre de l'amitié !

L'attractivité de notre territoire n'est plus à démontrer. Avec le Conseil Municipal et les agents de notre collectivité, je veux continuer avec vous, poursuivre à assurer l'avenir de notre village pour que chacun puisse, là où il vit, trouver la sérénité et l'épanouissement personnel et collectif, en famille, avec ses amis, ses voisins.

Je tiens à cette dimension sociale parce qu'elle se rattache profondément à mes valeurs et à l'impérieuse nécessité de répondre au quotidien, à vos préoccupations. Je ne renierai jamais cette orientation née de mon itinéraire, de mes origines sociales et de mes engagements.

Sur le plan Finances et Equilibre Budgétaire, la commune doit récupérer la totalité de ses impayés. C'est pourquoi, un plan d'action a été mis en place en lien avec la Préfecture et la Direction Départementale des Finances Publiques.

La bienveillance est un message d'humanité, mais elle ne doit pas empêcher un message de fermeté. C'est pourquoi, toute situation délicate mérite une analyse particulière et à ce titre, la Mairie reste à votre écoute sans réserve.

Sur le plan « SANTE », si la Nièvre est dans un « état sanitaire alarmant » le phénomène n'est pas que nivernais et les instances locales, départementales et régionales semblent avoir pris le problème à bras le corps. En attendant, la télémédecine représente la solution pour lutter contre les déserts médicaux. Grâce aux nouvelles technologies et la télécommunication à distance, vous pouvez dès à présent, sur notre commune de Dun Les Places, au cabinet d'infirmière, bénéficier de consultations avec un généraliste ou un

spécialiste. Au lieu de faire des kms pour être soignés, la télémédecine est un facteur majeur de prise en charge des patients, de votre prise en charge.

Merci à notre infirmière Eva ROSSI d'avoir accompagné ce dossier pour le bien des habitants. Tous les dispositifs médicaux sont depuis le 4 novembre connectés à Dun Les Places avec des examens adaptés et complets, comme dans un cabinet médical.

Il suffit dès lors de la contacter par téléphone et immédiatement ou presque, la consultation avec le médecin se met en place et l'ordonnance éditée.

D'autres projets sur lesquels nous travaillons sont en phase de réflexion et d'étude. Dès lors que l'économie du Morvan repose essentiellement sur des ressources locales, l'attractivité touristique est une réalité économique, prépondérante pour notre territoire, mais très dépendante aussi de l'attractivité des villages. Anticiper les besoins, répondre aux nécessités des évolutions technologiques, s'imposent.

La Fibre est maintenant arrivée dans notre commune et son déploiement général est programmé dès à présent ainsi qu'un nouveau pylône 4G sur Bornoux en janvier, au terme d'un suivi des démarches mené avec détermination.

Nous réfléchissons parallèlement à l'installation, à l'entrée de la commune, de « prises recharges voitures électriques » associées à un projet d'ensemble afin de répondre à des besoins latents.

Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous.....

Je l'espère véritablement afin que nous puissions, comme tous les Français, retrouver le plaisir du partage et de l'engagement dans nos associations, faire vivre nos producteurs et nos entreprises locales.

C'est ainsi que nous pourrons nous retrouver le samedi 14 janvier à 11h00, à la salle culturelle de la mairie, afin de partager avec vous, des vœux qui prendront toute leur signification en cette période agitée.

Daniel Gonthier

Avoir 100 ans le 19 mai 2022 avec Renée Joubert



« Celui qui devient centenaire devient un livre d'histoire, une leçon de vie pour ses proches et amis »

Sa famille, ses amis, les élus se sont retrouvés pour marquer l'instant et présenter leurs plus beaux vœux à l'occasion de l'anniversaire des 100 ans de Renée. Félicitations et merci pour ce beau sourire de la vie.

Moment de tendresse, moment d'émotion, moment de bonheur et de douceur.

**Sur le bulletin de mai 2021, on vous a parlé de « Ma prim rénov »,
Aujourd'hui, financez la rénovation énergétique de votre logement grâce au
« Prêt avance rénovation »**

1-) Vous souhaitez isoler votre maison, remplacer des fenêtres en simple vitrage ou changer une chaudière au fioul ? Vous pouvez peut être bénéficier du prêt avance rénovation.

2-) Qu'est-ce que c'est ?

Le prêt avance rénovation est un prêt hypothécaire destiné aux ménages modestes souhaitant financer des travaux de rénovation énergétique dans leur logement.

Son remboursement s'effectue *in fine*, c'est-à-dire en une seule fois, lors de la mutation du bien, qui peut se produire :

- soit à l'occasion de la revente du bien
- soit lors de la succession.

Le prêt est garanti grâce à une hypothèque sur le logement couplée à une garantie de l'État couvrant 75 % du montant du crédit.

3-) Quelles conditions respecter pour bénéficier d'un prêt avance rénovation ?

Le prêt avance rénovation est accordé sous conditions de ressources, aux ménages modestes et très modestes.

Son bénéfice est donc réservé à des ménages dont les ressources sont inférieures ou égales aux plafonds suivants :

Plafonds de ressources des ménages modestes au 1 ^{er} janvier 2022		
Composition du foyer	Ile-de-France	Hors Ile-de-France
1 personne	25 714 €	19 565 €
2 personnes	37 739 €	28 614 €
3 personnes	45 326 €	34 411 €
4 personnes	52 925 €	40 201 €
5 personnes	60 546 €	46 015 €
Par personne supplémentaire	+ 7 613 €	+ 5 797 €

4-) Quels travaux peut-on réaliser grâce au prêt avance rénovation ?

Le prêt avance rénovation est accordé pour financer des travaux permettant d'améliorer la performance énergétique du logement. Il peut ainsi financer :

- ❖ l'isolation thermique de toitures, des murs ou portes donnant sur l'extérieur
- ❖ des travaux de remplacement de systèmes de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire
- ❖ le remplacement de fenêtres en simple vitrage par des fenêtres en double vitrage.



5-) Devez-vous faire appel à un professionnel RGE ?

Pour bénéficier du prêt avance rénovation, vous devez faire appel à un professionnel reconnu garant de l'environnement (RGE) en consultant l'annuaire des artisans qualifiés proposés par France-renov.gouv.fr afin de trouver un professionnel RGE proche de chez vous.

6-) Quel est le montant d'un prêt avance rénovation ?

Le prêt avance rénovation étant un prêt hypothécaire, son montant peut dépendre de la valeur de votre bien et de votre âge au moment de la souscription.

Dans tous les cas, le montant maximum d'un prêt avance rénovation est déterminé par l'établissement financier qui l'accorde.

7-) Prêt avance rénovation : combien ça coûte ?

Si le prêt avance rénovation présente l'avantage d'être remboursable en une seule fois, il a toutefois un coût.

Des intérêts se cumulent chaque mois et l'emprunteur peut s'en acquitter en une seule fois à la fin du prêt, en même temps que le remboursement du capital.

Vous pouvez toutefois opter pour un remboursement progressif des intérêts, en convenant avec l'établissement prêteur d'une périodicité de remboursement.

8-) Qui peut vous accorder un prêt avance rénovation ?

Le prêt avance rénovation peut vous être proposé par un établissement de crédit, un établissement financier ou une société de tiers-financement.

Aujourd'hui, la Banque Postale et le Crédit Mutuel sont les deux établissements à le proposer.

9-) Pouvez-vous cumuler le prêt avance rénovation avec les aides à la rénovation ?

Oui ! Vous pouvez cumuler un prêt avance rénovation avec les aides suivantes : MaPrimeRénov', l'éco-PTZ, les certificats d'économie d'énergie, les aides de l'Anah.

AUTRE QUESTION :

Qu'est-ce que « Mon Accompagnateur Rénov' » ?

Vous souhaitez prochainement effectuer des travaux de rénovation énergétique performante ou globale dans votre logement et bénéficier de *MaPrimeRénov'* ? Sachez qu'un tiers de confiance, l'Accompagnateur Rénov', deviendra obligatoire à partir de 2023 pour bénéficier de subventions pour des travaux de rénovation énergétique d'un certain montant. *Service-Public.fr* vous présente ce nouveau dispositif.



Quel rôle pour l'accompagnateur Rénov' ?

Mon Accompagnateur Rénov' est un assistant à maîtrise d'ouvrage ou un opérateur agréé par l'État ou désigné par une collectivité locale. Appuyé par l'Anah, ce professionnel est chargé d'assister les particuliers dans leur projet de travaux de rénovation énergétique.

Ses missions :

- ❖ définition des travaux : visite, diagnostic, préconisations de travaux adaptés ;
- ❖ conseils pour la sélection des entreprises et choix des devis ;
- ❖ appui aux démarches administratives ;
- ❖ aide spécifique pour les ménages en situation de précarité ;
- ❖ mobilisation des financements ;
- ❖ conseils en fin de chantier.

Trois étapes obligatoires

L'objectif du dispositif est de simplifier le parcours de rénovation avec un accompagnement personnalisé et de traiter chaque étape du projet dans ses différentes dimensions : technique, sociale, administrative ou financière. L'accompagnement doit obligatoirement comporter 3 étapes :

- ❖ une évaluation de l'état du logement et de la situation du ménage ;
- ❖ un audit énergétique ou la présentation d'un audit énergétique existant ;
- ❖ la préparation et l'accompagnement à la réalisation du projet.



QUELQUES INFORMATIONS EN VRAC



► **PANNEAUPOCKET** : Pour vous informer et vous alerter en temps réel où que vous soyez et quand vous le souhaitez, on rappelle que vous suffit de



la commune s'est équipée de l'application **PANNEAUPOCKET**. Il télécharger sur votre smartphone, votre tablette, l'application en tapant panneaupocket sur Appstore, Playstore ou AppGallery, puis de choisir la commune Dun-Les-Places et de cliquer sur le ♥ situé à côté de la commune. Dès qu'un message est préparé, il vous parvient immédiatement (4 secondes).

Actuellement, il y a 320 smartphones ou tablettes qui possèdent Dun Les Places dans leurs favoris. Cela représente l'équivalent de 196% des foyers de la commune.

► **SITE INTERNET DE LA COMMUNE** : Le site de la commune a été complètement refait, répondant ainsi aux attentes du plus grand nombre. Fonctionnel et riche d'informations multiples, il est aujourd'hui très visité par un public très large. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos remarques. www.dun-les-places.fr

► **VOS ELUS VOUS ACCUEILLEN**t tous les samedis matins à la mairie de 9h30 à 11h30. N'hésitez pas à passer ou prendre rendez vous auprès de notre secrétariat 03/86/84/62/05

► **MARC FERRAND, nouvel employé à la mairie** : Embauché le 1 février 2021 dans le cadre d'un plan de soutien financier accordé par la Mission Locale pour une durée de 11 mois et sur la base de 20h/semaine, Marc Ferrand résidant à Mézauguichard est aujourd'hui employé à temps plein par la commune depuis le 1er septembre 2022. Il travaille en binôme avec Damien GOFFARD.

► **BIEN SANS MAÎTRE** : La procédure de classement d'un bien situé à l'Huis Bonin, cadastré ZI 40 engagée par la mairie depuis 2020 est arrivée à son terme. Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment ses articles L 1123-1 et suivants, la commune de Dun-Les-Places est devenue propriétaire de ce bien qui a donc été mis en vente le 01/08/2022. Les nouveaux acquéreurs vont donc engager la réhabilitation de ce Bien dans le respect de l'environnement.

► **BIEN EN DESHERENCE MANIFESTE** : Lors du conseil municipal du 16/09/2022, la municipalité de Dun Les Places a engagé une démarche concernant le Bien en état d'abandon manifeste sur le hameau de l'Huis Gally. Un procès verbal établi par huissier engage la procédure d'acquisition qui est différente de celle d'un Bien sans Maître, dès lors que le propriétaire est connu.

► **COMMODAT MUNICIPAL**: On en a parlé sur notre bulletin de novembre 2020. Action qui permet de regrouper dans un gîte situé près de la mairie, les dons divers, outillage, objet de confort, ...tout ce qui représente un intérêt d'usage, pour être prêté gratuitement et pour une durée indéterminée.

Pour diverses raisons, ce service n'a pas eu le résultat escompté et pourrait être stoppé avec la réalisation de l'Espace Intergénérationnel en lieu et place des « gîtes ».

N'hésitez pas à contacter Thierry et Miriam qui vont vous accompagner pour tout dépôt ou demande de prêt.

Thierry : 07/85/77/38/62 Miriam : 06/33/22/62/22



► **ETAT DES PONTS DE NOTRE COMMUNE** : Le pont de Longault a été refait répondant ainsi aux normes de sécurité. Une aide de l'état a permis la réalisation des travaux.

► **NETTOYAGE DES ABORDS DU LOGEMENT CLASSE AUX MONUMENTS HISTORIQUES**

Steve, jeune stagiaire Dunois auprès de la mairie, a assuré durant deux semaines, différents travaux d'entretien en extérieur, dont l'espace entourant la baraque de logement d'urgence récemment classée aux monuments historiques.



► **DEMARCHE IDENTIQUE à VERMOT** avec quelques habitants qui se sont retrouvés pour nettoyer et aménager en aire de détente un espace au bord de la Cure. La dynamique de groupe permet de créer un effet boule de neige, une idée en apportant une nouvelle. Merci à eux et à vous demain.....

► **NOTRE VILLAGE RETROUVE DES COULEURS** et un vent de Jeunesse avec l'arrivée de nos boulangers. Un arrêté municipal autorise l'occupation du trottoir pour le plus grand bonheur de toutes et tous en attendant l'ouverture un jour d'un bar dans notre village.



► **LA FIBRE OPTIQUE F.T.T.H. CHEZ VOUS** : C'est parti avec le raccordement au Bourg en novembre qui sera suivi rapidement de Bornoux, et ainsi de suite pour l'ensemble des hameaux. L'occasion de rappeler que dès que le branchement est possible, vous restez totalement libre du choix de l'opérateur pour bénéficier des nouveaux services et débits.

(Photo route du vieux Dun)

Le nouveau pylône 4G sera installé courant janvier à Bornoux.



► **TERRAIN A L'ENTREE DE LA COMMUNE** : Devenu propriété de la commune après une négociation avec la DDT, cet espace ouvre de nouveaux horizons et des perspectives dans l'intérêt de toutes et tous et sur lesquelles nous reviendrons.



► **REPRISE DES LETTRES SUR LES MONUMENTS** : C'était un engagement et nous devons apporter une réponse au nom de tous. Ce fut fait courant juin et avant la cérémonie souvenirs du 26 juin 2022.

Pour inventer et créer un Espace Intergénérationnel,

L'équipe municipale vous a convié le Mercredi 20 juillet pour un moment d'échanges et de partage sur le devenir des anciens gîtes situés près de la mairie. Vous êtes venus nombreux et le travail par ateliers a permis d'élaborer un projet global.



Objectif :

Permettre à chacune et chacun de s'appropriier le projet et de le mener à son terme.

Ce fut un moment durant lequel l'ensemble des présents ont pu réfléchir, proposer des idées et échanger avec les élus qui travaillent sur ce projet depuis des mois. La dynamique de groupe mise en place a permis de créer un effet boule de neige, une idée en apportant une nouvelle.

Avec le soutien du Pays Nivernais Morvan et Anne Algret, de Charlotte, habitante de Mézauguichard,

4 ateliers, éléments clés du succès d'un plan de transformation, se sont appropriés le projet de changement de cet espace avec la volonté de le mener à terme.

PROJET ESPACE INTERGENERATIONNEL (plan réalisé par Monsieur Geoffroy de Vermot)



Par rapport au projet	Nouvelles propositions
<p>Garder un point containers ouvert par derrière Mettre le point container ailleurs (point précisé à plusieurs reprises en raison de l'hygiène et des odeurs) Prévoir hall ouvert dans gîte pour eau/toilettes Prévoir bancs Penser à la signalisation Trouver une solution pour stocker le matériel des agents municipaux et du comité des fêtes. Deux solutions proposées de rachat auprès de particuliers. Ne pas tout regrouper en bas – associer city stade et aire de jeux. Mettre espace pétanque espace au dessus, stabilisé, arboré – surface homologable (unanimité) Inviter les habitants à planter des arbres individuellement en les nominant (arbre et personne) Espace jeux pour tous petits – balançoires, toboggan, cage à grimper, etc. Avec changement climatique, prévoir végétation arbres et arbustes, bancs. Penser aux panneaux sécurité Stationnement voitures proche de l'Espace seulement pour handicapés. Point soulevé plusieurs fois. Prévoir douche dans le gîte « point d'eau » Vive le city stade Vérifier les normes pour l'accès pompiers Garder des espaces végétalisés Prévoir jeux d'enfants plus grands. Jardins pour enfants de l'école proche Penser à l'attractivité du terrain. Projet bien pour l'été – et le reste de l'année ? Désert comme le reste de la commune ?</p>	<p>Jeux géants en bois (morpion) Prévoir de l'herbe, des fleurs vivaces Prévoir des arbres Prévoir un compteur électrique Prévoir un parcours santé autour de l'ensemble de l'Espace Prévoir une marelle Prévoir des petits jardins aromatiques et pédagogiques Jacuzzi Un local pour les jeunes (à voir avec eux) avec baby foot ...dans l'ex presbytère Prévoir terrain pour BMK et VTT, le tout pouvant être réalisé par un agriculteur local. Les déblais récupérés pour préparation des terrains serviront à la réalisation de bosses pour terrain de bicross Un lieu d'accueil (chauffé) dans ex presbytère à la place des appartements Un lieu d'exposition/librairie/café Mettre en place des jeux permanents pour venir jouer au ping pong, échecs, babyfoot Déplacer la bibliothèque dans l'ex presbytère Un lieu d'activités qui ne soit pas limité aux sports – boîte à livres, marché, bar associatif Jardin potager partagé – Ruches ? Tables de pic-nic Vigne suspendue au dessus du terrain de pétanque. Prévoir des nichoirs Des trucs pour faire du sport doucement type parcours santé tout autour de l'Espace global. Et si quelqu'un lançait un appel à générosité pour répondre aux exigences financières ? Scène extérieure pour spectacle (gradins ? amphithéâtre) ? Une piscine (juste un rêve)</p>

Comment financer l'ensemble ?

Votre équipe municipale a travaillé « d'arrache pied » pour monter et conduire des dossiers de demandes de subvention auprès de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département auxquels nous pouvons ajouter l'Agence Nationale du Sport, le Fonds Friches ou Effilogis pour l'ex presbytère afin de le réhabiliter à d'autres fins. Nous pouvons prétendre jusqu'à 80% du coût total de l'opération.

Aujourd'hui 4 gîtes sont en état d'abandon avancé avec une présence importante d'amiante. Seuls deux seront rasés. Le troisième a été réhabilité en 2020. Quant à celui qui comprend les containers, il sera modifié afin d'établir un point d'eau/sanitaire.

Quels recours quand un proche a été victime d'abus de faiblesse ?

L'augmentation de l'espérance de vie et la multiplication des moyens de communication accroissent le risque de voir les personnes vulnérables être abusées par des proches ou des démarcheurs sans scrupules. Des dispositions, civiles et pénales, visant à les protéger peuvent être invoquées pour y remédier.



Sur le fondement de l'article 414-1 du code civil, qui dispose que « pour faire un acte valable, il faut être sain d'esprit », il est possible de demander en justice l'annulation d'un testament, d'un contrat ou d'une clause bénéficiaire d'assurance vie. La difficulté réside en premier lieu, dans la démonstration du trouble mental chez une personne qui n'était pas sous protection judiciaire (tutelle, curatelle ou habilitation familiale). Les tribunaux se montrent exigeants à cet égard, en particulier pour les testaments, souvent établis en fin de vie. La cour de cassation établit par exemple que la maladie d'Alzheimer ne suffit pas à démontrer l'existence d'une altération des facultés mentales au moment où l'acte a été passé. Elle valide des testaments de personnes présentant des troubles cognitifs – souvent liés à l'âge- dès lors qu'ils ont été établis pendant un « intervalle de lucidité ». L'autre difficulté réside dans l'obligation pour l'héritier de démontrer que l'acte porte en lui-même la preuve du trouble mental (par exemple une signature très inhabituelle). Cette obligation ne s'impose toutefois pas pour contester un testament ou une donation.



La preuve d'une altération des facultés n'est pas nécessaire si la personne était sous tutelle, curatelle ou habilitation familiale.

On voit donc l'intérêt de ces mesures de protection pour quelqu'un qui présente un trouble cognitif sérieux. Elles sont décidées par le juge de la protection à la demande de la famille, sur présentation du rapport d'un médecin expert.

L'autre possibilité de faire annuler un acte est d'emprunter la voie pénale et d'invoquer l'abus de faiblesse qui est sanctionné

par le code pénal et le code de la consommation.

Il faut donc agir, soit en vertu du code pénal,

L'avantage de cette voie est qu'elle permet de dénoncer au procureur des agissements, sans pour autant être un héritier. En outre, l'autorité judiciaire dispose de moyens d'investigation qu'un particulier n'a pas, tels que faire rechercher l'auteur présumé ou ordonner des perquisitions. Les héritiers pourront se porter partie civile pour obtenir réparation.

Le cas classique est celui d'un membre de la famille, d'un proche ou d'un aidant qui profite de la faiblesse d'une personne malade pour devenir bénéficiaire d'un testament ou se faire consentir une donation, le plus souvent sous forme de don manuel avec des retraits d'argent liquide sur le compte. L'héritier écarté ou même un tiers peut alors saisir le procureur en invoquant l'article 223-15-2 du code pénal.

Soit agir en vertu du code de la consommation.

Les peines répriment les démarcheurs qui abusent de la faiblesse d'un « client » pour lui faire souscrire des contrats à domicile, par téléphone ou par d'autres moyens à distance, dans l'urgence ou dans un lieu qui n'est normalement destiné à la vente, tel un salon (art. L121-8 et L 121-9 du code de la consommation.

Enfin, se faire remettre de l'argent par tout moyen « sans contrepartie réelle » est aussi interdit (Art 121-10 du même code)

Sanction: 3 ans de prison et 375.000€ d'amende.





FACE À UN ARRÊT CARDIAQUE,
CHAQUE MINUTE COMPTE

SAUVEZ DES VIES

Téléchargez  SAUV Life



La Région vous informe :

SAUV Life,

Une application santé déployée en Région Bourgogne-Franche-Comté !

En France, chaque année, plus de 50 000 personnes décèdent d'un arrêt cardiaque.

Pour répondre à ce grand enjeu de santé publique, à ces situations d'urgence absolue, les SAMU des Centres Hospitaliers Universitaires de Dijon et de Besançon déploient l'application Sauv Life sur l'ensemble du territoire régional.

C'est une application gratuite pour smartphone qui permet au centre 15 de géo localiser et prévenir des citoyens sauveteurs volontaires, qui viendront immédiatement en aide aux victimes en prodiguant les premiers secours, dans l'attente de l'arrivée des services d'urgences et des pompiers.

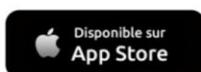


Sauver des vies grâce à une application ? C'est possible, même sans formation !

En association avec les deux CHU, la Région de Bourgogne Franche-Comté a souhaité participer à la promotion de ce dispositif d'urgence qui appelle une large mobilisation pour le faire connaître auprès des communes et le relayer auprès de l'ensemble des habitants.

L'enjeu est important et vital pour donner plus de chances de survie.

Chacun, chacune est invité(e) à télécharger et à faire télécharger, l'application Sauv'Life.



**EN CAS D'ARRÊT CARDIAQUE,
ON EST TOUS ÉQUIPÉS
POUR SAUVER DES VIES.**



EMAIL: contact@sauvlife.fr



Sau'Life est une association Loi 1901, à but non lucratif.

PAIEMENT DE PROXIMITE AUPRES DU BUREAU DE TABAC / EPICERIE DE DUN LES PLACES



**UN SERVICE PROCHE DE CHEZ VOUS
QUI FACILITE LA VIE !**



La direction générale des Finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Ce service permet à Mélodie, d'encaisser les services publics des collectivités locales (cantines, crèches, loyers, eau, hôpitaux...), certains impôts et amendes qui étaient réglés jusqu'ici en espèces dans les trésoreries locales ou réglés par d'autres voies postale et internet.

Les paiements s'effectuent en espèces jusqu'à 300 € et par carte bancaire au-delà de cette somme. Pour les impôts, l'encaissement est possible uniquement jusqu'à 300€ en espèces et carte bancaire. Pour les amendes et factures de services publics, le paiement est possible en espèces jusqu'à 300€ et par carte bancaire sans limitation de montant.

Ce paiement de proximité s'effectue grâce au QR code figurant sur la facture. En termes de parcours client, vous présentez votre facture devant le terminal de la Française des Jeux côté usager et la scannez, seule la somme due s'affiche sur l'écran du buraliste. Ce dernier n'aura qu'à confirmer le montant à payer, encaisser ce montant et vous remettra un reçu de paiement. Ainsi, la confidentialité est totalement préservée.

Ce nouveau service public proposé est donc une nouvelle mission confiée par l'Etat aux buralistes, préposés de l'administration, déjà formés à ce niveau de responsabilité. Les buralistes proposant ce nouveau service au public ont suivi une formation spécifique portant sur la technologie employée, mais aussi la confidentialité, la lutte contre le blanchiment et la contrefaçon.

Nouveau service « paiement de proximité »



Pour payer vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital... rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

FINANCES PUBLIQUES

GESTION DES DECHETS La situation s'aggrave

La Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs gère « les déchets »

Constat : Majoritairement, les usagers collectés individuellement en porte-à-porte respectent bien les consignes de tri.

En revanche, les points de regroupement, tel que le gîte vers la mairie, font l'objet, au quotidien, de dépôts sauvages et de non-respect des consignes de tri. Ils sont utilisés par des visiteurs mais également et surtout par les habitants (sacs jaunes et roses mal triés) alors même que la plupart ont un service de collecte en porte-à-porte.

Décision future : La Communauté de Communes envisage de supprimer l'ensemble des points de regroupement.

A cet égard, vos élus ont du intervenir à plusieurs reprises pour faire repasser le service de ramassage du fait du non respect des lieux au regard des règles inhérentes au tri. Cela ne peut pas durer.



Ce qu'il faut savoir :

Quantité de déchets par habitant en 2021

- 181 kg pour les OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)
- 54 kg pour les emballages et papiers
- 32 kg pour les bio-déchets
- 67 kg pour le verre
- 145 kg pour les déchetteries



Ce qui est lourd de conséquence : Conséquences financières d'un taux de refus élevé

Lorsque les sacs arrivent au centre de tri, les techniciens retournent systématiquement les sacs mal triés à la Com Com générant un surcoût de 225%. (transport vers le centre de tri, intervention de tri, puis retour dans la Nièvre pour suivre le parcours des ultimes). A cela s'ajoutent : (1) la perte des soutiens CITEO (Citeo est au service des collectivités et entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en les transformant en nouvelles ressources). (2) un coût supérieur de traitement pour les ultimes.

Avec un taux de refus à 27% pour les emballages, ce flux génère 165.000 € de soutiens/recettes avec un surcoût d'élimination de 37.000 €

Réflexion sur la distribution gratuite des sacs

La Communauté de communes distribue des sacs roses, jaunes et bio-déchets aux habitants et professionnels gratuitement.

Cette distribution réalisée par les communes pose de nombreux problèmes

- Maîtrise difficile de la gestion des stocks
- Crispation des habitants sur le nombre limité de sacs distribués
- Dépenses de fonctionnement d'environ 100.000 € par an pour l'achat de ces sacs.

Rappel : En décembre 2021, il a été décidé en Conseil Communautaire, de manière expérimentale de modifier les rythmes de collecte et notamment de collecter les jaunes seulement tous les 15 jours. Ceci a montré qu'en juillet et août principalement, cette fréquence n'était pas adaptée notamment avec la présence des résidences secondaire et des touristes, et avec l'augmentation significative des sacs jaunes depuis le changement des consignes de tri.

Les agents de collecte estiment également qu'il est très difficilement gérable de procéder à la collecte tous les 15 jours pour les jaunes au vu des volumes très importants récupérés.

Le concours sur l'histoire et la mémoire de la Résistance et de la Déportation 50 lauréats de la Savoie nous ont fait l'honneur de venir à Dun Les Places le 4 juin



Institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés, le CNRD est un concours scolaire qui s'appuie sur l'enseignement de l'histoire, de l'histoire des mémoires, de la Résistance et de la Déportation. Chaque année, un thème est défini, pouvant faire l'objet d'un véritable travail interdisciplinaire. Ce concours s'inscrit ainsi dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et est une composante essentielle du parcours citoyen de l'élève.



Le thème de l'édition 2021-2022 portait sur "La fin de la guerre. Les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIe Reich (1944-1945)".



La mémoire des événements qui ont marqué notre société moderne est étudiée en classe comme un objet d'histoire. Elle trouve également un écho dans la communauté éducative grâce aux partenariats institutionnels et associatifs, permettant aux écoles, collèges et lycées de développer des projets, notamment avec des musées et des lieux de mémoire, parfois à l'occasion de commémorations nationales ou locales.



Avec la présence de vos élus, des professeurs et des représentants du Comité d'entente Résistance Déportation de Savoie – Monsieur Patrice BERTHAULT Vice Président.

Un concours de labour à l'ancienne était organisé le 27 août sur les terres de la famille Beugnon de Dun Les Places



Une journée à la campagne comme on les aime avec de la bonne humeur, de la simplicité et le plaisir de se retrouver.

De nombreux spectateurs sont venus assister aux différentes épreuves.

Petit rappel pour les non initiés.

- La profondeur du labour est de 20 cm environ.



- La première fonction du labour est le retournement de la partie superficielle du sol. Il ramène à la surface les minéraux lessivés tout en enterrant les mauvaises herbes et les résidus des cultures précédentes.

Objectif : Ce concours fut une vraie compétition amicale dans laquelle l'objectif était de labourer une parcelle de champ de la manière la plus qualitative possible. Un vrai challenge à relever avec un concours de labour à l'ancienne et la participation d'une vingtaine de jeunes, tous animés de la volonté de bien faire et de représenter les méthodes des anciens.

Ce concours de labours comprenait deux catégories :

- **le labour à plat.** Les bandes de terre sont toujours rejetées du même côté, ce qui nécessite l'usage d'une charrue réversible (au retour du tracteur).
- **Le labour en planches** s'est pratiqué avec une charrue simple qui tourne autour de la parcelle. En « refendant », le laboureur laisse une « dérayure », un sillon dégarni en général utilisé pour drainer la parcelle.



Sur place, du vieux matériel à deux roues motrices et datant des années lointaines sans oublier les plus petits qui « s'en sont donnés à cœur joie » toute la journée.



De beaux vainqueurs « La précision, c'est ça qui me plaît le plus, c'est sur on ne fait pas ça tous les jours, mais c'est devenu une vraie passion » dira un jeune.

Quant au jury : « On regarde si la terre est attaquée....il faut vraiment attaquer la terre et la reverser de façon droite ».

Une magnifique journée, un vrai moment de bonheur et d'échanges, un grand moment inoubliable.

MERCI et BRAVO aux organisateurs.



Le Ludobus : des jeux pour TOUS !

Le ludobus est un moyen **itinérant** du Centre Social Intercommunal des Portes du Morvan : Le ludothécaire **se déplace sur le territoire de la Communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs et au-delà** pour créer et animer un air de jeux éphémère pour tout public.

Pour toute occasion festive, conviviale, familiale, où vous désirez ajouter un moment ludique (anniversaire, réunion, fête de village, brocante, ...), la ludothèque vous propose **une animation chez vous**.



Une animation adaptée à VOS besoins et votre public :



Jeux de Kermesse



Cette animation pour tout public à partir de 6 ans est parfaite pour **une fête de village, vide grenier, mariage ou anniversaire**, à l'intérieur ou à l'extérieur. Il y a des jeux en bois pour tous les goûts et les règles sont très faciles.



Ludothèque à l'intérieur



Nous installerons une **ludothèque complète** dans votre salle des fêtes : un coin pour les petits (dinette, voitures, poupées, petit train), des jeux de construction (Lego, Kapla, Bunchems), des jeux de société et quelques jeux en bois.



Jeux pour séniors

Nous avons l'habitude de travailler avec les clubs des **aînés ruraux** et autres associations de séniors. Donnez un peu de peps à votre **goûter, repas ou Assemblée Générale** en jouant à des jeux de société comme le Triominos, Qwirkle, Blokus et des variantes de puissance 4.



Vous vous posez des questions en informatique ?

Vous avez besoin d'accompagnement avec le numérique ?



Le Club Informatique de Dun les Places

Contacts :

**Miriam Mathieu
06 33 22 62 22**

**Alexandre Ciesiolka
06 74 85 70 76**

Vous accueillez !



Mission numérique
du Pays Nivernais Morvan



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services



Le Comité des Fêtes



C'est toujours dans la bonne humeur et la convivialité avec le Comité des Fêtes de Dun Les Places

→ Mi-Juin a eu lieu notre toute première fête des voisins.
Nous avons pu partager une soirée animée d'un concert avec de nouveaux habitants.
Chacun a pu apporter un petit quelque chose à manger ou à boire, à partager avec les Dunois et Dunoises.
Nous avons pu voir de merveilleux plateaux repas préparés.
Ce petit moment nous a permis de nous revoir ou d'apprendre à nous connaître.
Ce fut un succès donc à l'année prochaine !



→ En Juillet nous avons organisé un concours de pétanque.



- Malgré la chaleur que nous avons du supporter, les boulistes sont venus nombreux.
- 38 équipes ont rivalisé d'adresse, de finesse, de maîtrise, de calcul dans une ambiance détendue.

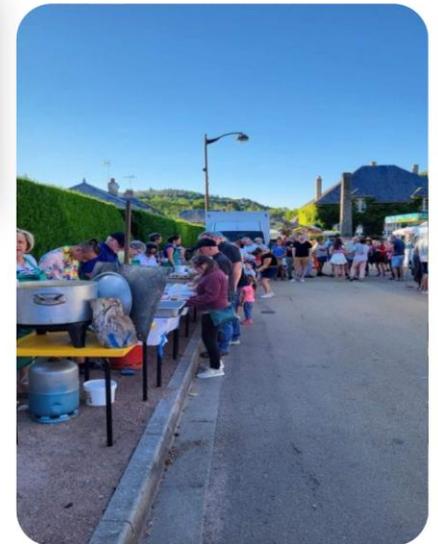


→ Le 1er Week end d'août a été marqué par notre feu d'artifice, beaucoup de travail pour tous les bénévoles. L'installation des barnums, des tables, la préparation des repas sans oublier de faire cuire les jambons, ont permis de passer une très bonne soirée.



Plus de 440 repas ont pu être servis, le tout animé par nos danseuses Brésiliennes.

Nous sommes toujours autant surpris de vous voir aussi nombreux à nos manifestations et cela nous encourage de plus en plus.



Et le survol de notre village en hélicoptère....



- Cette fin d'année approche, on se retrouve le samedi 29 Octobre pour la fête d'halloween à 17h00 à la salle des fêtes.
- Puis nous ferons notre repas de Noël le samedi 17 Décembre à 20h avec au menu cette année une pintade aux choux fait maison.
- Cette soirée sera animée par des musiciens. Pensez à vous inscrire les places étant limitées (06.84.81.40.25)

Caroline Charles Auffray

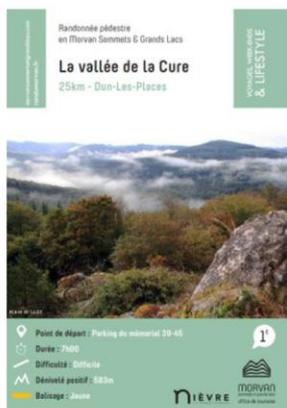


LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET L'OFFICE DE TOURISME ENTRETIENNENT ET FONT LA PROMOTION DES CHEMINS DE RANDONNEE

A l'exception de quelques chemins entretenus par des associations locales, la communauté de communes a la charge de l'entretien de près de 570 km de chemins de randonnée pédestre et de 685 km de chemins pour le VTT. Pour le balisage de ces itinéraires, la communauté de communes a conventionné avec l'association Morvan Balisage. Environ 300 km de chemins sont couverts chaque année, à l'image du circuit VTT n°3 situé à Dun-les-Places qui a été entièrement re-balisé en 2022.

La promotion et la valorisation de ces itinéraires sont assurées par l'office de tourisme intercommunal via le site Rando Morvan, qui regroupe tous les circuits rando, vélo, trail ou encore gravel du Morvan. L'office de tourisme a également créé une 30aine de « fiches rando » vendues à 1 € dans les bureaux d'informations touristiques. En 2021, l'office avait édité une fiche rando pédestre sur Dun-les-Places, pour la boucle du Pont de Saulieu. En 2022, une fiche supplémentaire pour le circuit de la vallée de la Cure et 3 fiches VTT au départ de Dun-les-Places ont été créées.

Dans les mois à venir, un travail de rationalisation, de clarification et d'harmonisation sera mené pour pouvoir valoriser davantage ces chemins et offrir une communication plus claire.



La nouvelle fiche rando 2022 du circuit de la vallée de la Cure.



Le circuit VTT n° 3 qui a été re-balisé cette année.

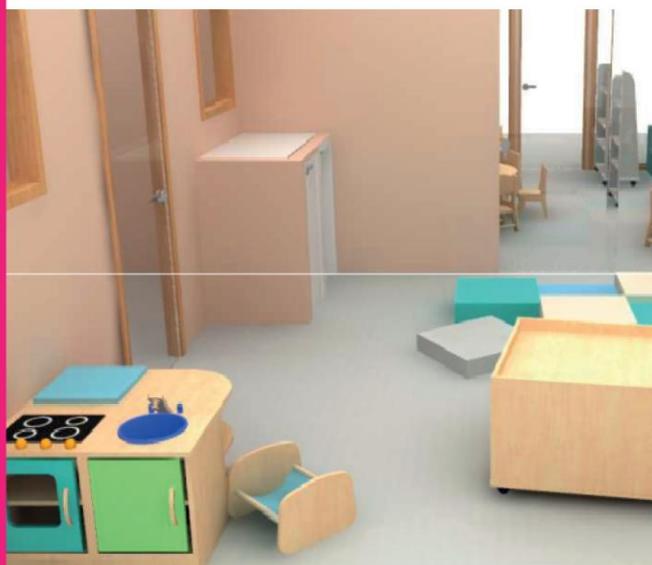


La carte Morvan Sport Nature, disponible gratuitement à l'office.

MICRO CRECHE DES PORTES DU MORVAN

QUARTIER HENRI BACHELIN À LORMES - 03 86 22 85 47

**RÉUNION D'INFORMATION
ET VISITE DU BÂTIMENT
SAMEDI 19 NOVEMBRE À 10H
SALLE CULTURELLE DE LORMES**



**OUVERTURE LE
9 JANVIER 2023**



Intercommunal
des Portes
du Morvan



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté
de communes

Lormes
Petite ville du futur



12 enfants
de 10 semaines à 6 ans



De 7h30 à 18h30
Du lundi au vendredi



Accueil régulier,
occasionnel, d'urgence



Tarif en fonction des
ressources et du nombre
d'enfants (PSU)



Structure et pédagogie
favorisant l'éveil et le
bien-être des enfants



Inscriptions au Centre
Social à partir du lundi
21/11/22 sur RDV



NIÈVRE
le département



BIBLIOTHEQUE

*L'automne est le printemps
de l'hiver.*

Henri de Toulouse Lautrec

Nouveau dans votre bibliothèque : **L'inventeur**

Né en 1988 à Paris, Miguel Bonnefoy est professeur de français à l'Alliance française et écrivain vénézuélien, il est le fils d'un romancier chilien et d'une diplomate vénézuélienne. *Le voyage d'Octavio* aux éditions Rivages est son premier roman. Il a remporté le prix du Jeune Ecrivain, en 2013, grâce à une nouvelle intitulée *Icare*. Il s'occupe de la production d'événements culturels pour la mairie de Caracas, ville où il réside.



Résumé : France, milieu du XIXe siècle. Voici l'étonnante histoire d'Augustin Mouchot, fils de serrurier de Semur-en-Auxois, obscur professeur de mathématique, devenu inventeur de l'énergie solaire grâce à la découverte d'un vieux livre dans sa bibliothèque. La machine qu'il construit et surnomme Octave séduit Napoléon III et recueille l'assentiment des autorités et de la presse. Elle est exhibée avec succès à l'exposition universelle de Paris en 1878. Mais l'avènement de l'ère du charbon ruine ses projets que l'on juge trop coûteux.

C'était avant : Le pain autrefois n'est jamais acheté. Le four est chauffé par la ménagère avec des genêts et des fagots de bois sec ; quand la couleur des briques révèle que le degré de température est atteint, le four est jugé à "point" ; les braises et les cendres sont retirées. Le four est nettoyé avec un linge mouillé appelé *patouille* ou *guéraude*. La grande pelle de bois permet de mettre les miches pétries dans la maie (les paysannes se repassent le levain tour à tour dans le village). La pâte est mise à lever sous l'édrédon. Le pain obtenu après cuisson est le gros pain de seigle, le pain "noir" fait de farine mal butée. Quelquefois, on mélange au pain de seigle de l'avoine, du blé noir et de la pomme de terre cuite.

Et maintenant, n'est ce pas mieux ! Nous avons notre boulanger .

Nos dictons de novembre : Quand qu'les égrons passent l'hiver vint.
Ai lai Sainte Catherine, tôs bôes prend racines.

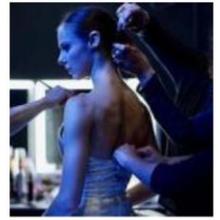


**Votre bibliothèque est ouverte en libre-service, aux horaires de la mairie,
conseils et dialogues le mardi de 10 h 30 à 12 h.**



Programme des Films

Saison 2023 avec le Carrefour de Dun



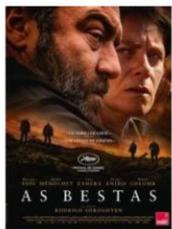
Samedi 7 janvier : « En corps » Sorti en 2022

Samedi 4 février : « La panthère des neiges »
Au cœur des hauts plateaux tibétains..... Sorti en 2021

Samedi 4 mars : « Antoinette dans les Cévennes »
Film français Sorti en 2020



Samedi 1 avril « Alabama Monroe »
Drame - sorti en salle en 2013



Samedi 3 juin : « As Bestas »
Thriller / Drame de 2022
Dans un petit village de Galice....



Samedi 6 mai « C'est magnifique »
Film français sorti en 2022



Samedi 1 juillet « Aline »
Film de Valérie Lemerrier de 2021

Mercredi 9 Août
« Le jour du Carrefour »
10h00 Hachi
14h15 Enfin veuve
16h15 La petite Solange
20h00 La cage dorée



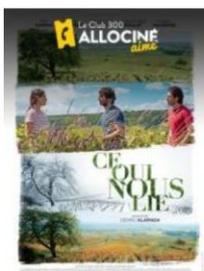
Samedi 2 septembre : « Un citoyen d'honneur »
Film de 2018 - Comédie dramatique



Samedi 4 novembre : « Mauvaises herbes » et
le 18 novembre Comédie française
« Quelle folie » film de 2018
dans le cadre du mois du film documentaire



Samedi 7 octobre : « Gemma Boverly »
Film sorti en 2014 - Comédie



Samedi 2 décembre : « Ce qui nous lie »
Film français sorti en 2017 – Comédie



carrefourdedun@gmail.com 06 80 22 76 09 / 06 71 58 85 58

Belle saison au Mémorial de Dun-les-Places

La saison au mémorial s'est très bien déroulée au cours de cette année. Après ces deux dernières années compliquées en raison de la crise sanitaire et de la fermeture administrative de nos sites, la fréquentation est bonne, autour de 2800 visiteurs. Les scolaires et les groupes adultes sont également bien revenus. Plus d'un millier d'élèves de toute la Bourgogne est venu visiter le mémorial, en complément de la visite du musée de la Résistance ou du site du maquis Bernard. On peut noter la venue de jeunes et moins jeunes, s'arrêtant à Dun-les-Places sur la route des différents lieux de mémoire de France : 240 jeunes du Service national Universel; le comité d'entente de la Résistance et de la Déportation de Savoie, revenant de Normandie ou l'amicale des SAS venant de Grande-Bretagne. De plus en plus de touristes étrangers ont été accueillis cette année. Leur accueil sera encore plus satisfaisant l'année prochaine, puisque **l'ensemble des films projetés et outils numériques seront accessibles en anglais la saison prochaine. Depuis cette année, des livrets FALC (Facile à Lire et à Comprendre) sont également disponibles afin d'accueillir au mieux les personnes ayant un handicap mental.**



L'exposition proposée en plein-air «Histoires de fausses nouvelles» a été l'occasion de s'interroger sur cette question de l'information et la désinformation. Nous avons proposé **plusieurs rencontres** à Dun, en partenariat avec la Coopérative des savoirs, avec des intervenants de qualité :

- Le 20 mai, avec Cécile de Joie, professeur et intervenante pour le CLEMI (Centre pour l'éducation aux médias et à l'information), Gérard Delorme, ancien rédacteur en chef de l'Yonne Républicaine et Patrice Joly, sénateur, pour une présentation de l'exposition et une table-ronde sur la question de l'information.
- Le 23 septembre, avec Thomas Huchon, journaliste d'investigation, sur la question des théories complotistes et des fausses informations.
- Le 22 novembre, avec Philippe de Suremain, diplomate, autour de la guerre en Ukraine accueillerons

Les journées du patrimoine en septembre dernier ont suscité un vif intérêt. Près de 80 personnes ont été reçues par Hermann Fritch, notre agent d'accueil, qui a proposé des visites commentées. En juin dernier, **7 nouveaux aménagements de lieux de mémoire** « Résistances en Morvan-Chemins de mémoire » ont été inaugurés sur le Haut-Morvan, venant ainsi s'ajouter à l'offre déjà présente sur le Morvan, comme à Dun-les-Places (cimetière et sous le proche de l'église). Une équipe de France-3 Bourgogne est venue à ce sujet pour un reportage diffusé fin juin.



Avec la municipalité, nous avons soutenu le projet d'un jeune dijonnais, Mathieu Mugneret, passionné de la Seconde Guerre mondiale, qui a souhaité faire connaître l'histoire du village-martyr. Il a ainsi réalisé **un nouveau documentaire**, reprenant à la fois différentes séquences du film réalisé par l'association pour la mémoire de Dun en 2001, et proposant de nouvelles images et témoignages plus récents. Ce film de 37 minutes est visible sur son site (<https://fortitude-ww2.fr>) et sur la plateforme Youtube. Il a été vu par plus de 6 000 personnes depuis le 26 juin dernier et a fait l'objet d'articles de presse, offrant à nouveau une visibilité au village et à son histoire.

En 2023, ce seront les 40 ans du Musée de la Résistance. Pour l'occasion, nous travaillons à une présentation plus moderne du musée, avec une refonte graphique et scénographique, ainsi qu'à une bande dessinée sur les maquis du Morvan. L'inauguration aura lieu le 24 juin prochain. Nous vous invitons à noter dès à présent cette date, afin que chacun et chacune puisse participer à cet anniversaire.

Comme j'ai plaisir à le dire à chaque article dans ce bulletin, chaque Dunoise et Dunois est un ambassadeur du Mémorial. N'hésitez pas à venir, revenir et accompagner vos proches, amis, connaissances. L'entrée gratuite est pour les habitants et à tarif réduit pour les accompagnants. Rendez-vous à la saison prochaine (réouverture fin mars) !



L'association DREAM, un acronyme qui signifie Défi Raid Ensemble l'Aventure en Morvan, a été créée il y a 20 ans, dans le but de favoriser l'accès du Parc Naturel Régional au plus grand nombre et notamment aux personnes en situation de handicap.

Après avoir permis de rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et présentant un handicap sensoriel le Domaine de Velotte en 2002, les membres de l'association ont organisé le premier raid de pleine nature accessible à tous en 2003.

L'idée était de démontrer qu'il était possible de permettre à tous de pouvoir accéder aux activités de pleine nature dans le PNR du Morvan.

S'en est suivi le projet Morvan pour Tous, porté par le syndicat mixte du Parc et dont DREAM fut la cheville ouvrière jusqu'à son abandon autour de l'année 2015.

Ce projet d'envergure a permis au Parc de mener une véritable politique d'inclusion et d'investir dans des matériels permettant aux personnes présentant un handicap de découvrir les chemins du Morvan, mais aussi de pratiquer des sports tels que la randonnée en fauteuil tout terrain (FTT), la descente en FTT sur une piste aménagée spécialement à Breuil, les activités nautiques sur la base Activital des Settons, et, en première mondiale à l'époque, l'escalade pour déficients visuels sur le Rocher du Chien.

Depuis 2003, DREAM a organisé chaque année son raid de pleine nature dit raid handi-valide, rassemblant chaque année une centaine de participants venue de toute la France.

Après 2 années sans pouvoir l'organiser pour cause de crise sanitaire, DREAM a cette année organisé son 17ème raid de pleine nature sur les communes de Saint Martin du Puy, Marigny l'Église et Brassy.

Les 24 et 25 septembre 2022, le Morvan a accueilli 86 participants et une trentaine de bénévoles venus de toute la France pour participer à une randonnée orientation, du tir à l'arc, une course de vitesse en canoë, de la joëlette, du disc golf, et à une descente en rafting sur le Chalaux.

Parmi ses bénévoles, DREAM a pu compter cette année sur les personnes de l'association Point Vert accueillies au Vieux Dun depuis de nombreuses années, venus spécialement pour préparer et distribuer les paniers repas aux 14 équipes.



Grâce au concours des Cars Charles, qui a permis d'acheminer les participants, de l'excellente boulangerie de Dun les Places qui a fourni les petits déjeuners et le pain des différents repas du week-end, de l'investissement des gérants de la base nautique de Chaumeçon, des professionnels d'AN rafting, du Parc Naturel Régional du Morvan...et à une météo clémente, ce raid a été plébiscité par tous les participants qui ont vécu un week-end riche en émotions, dans un esprit de partage et de découverte de l'Autre. Deux valeurs défendues par DREAM depuis 20 ans.

Au delà de l'aspect sportif du projet global, DREAM défend en effet des valeurs de tolérance, de respect de l'autre dans sa différence et d'entraide.

L'association est aujourd'hui à la recherche de bénévoles partageant ses valeurs et ayant l'envie de s'impliquer pour les défendre toute participation à des sensibilisations en milieu scolaire (collèges et lycées),



l'année à travers la participation à des sensibilisations en milieu scolaire (collèges et lycées), à l'organisation du raid annuel et à l'organisation d'un raid destiné aux jeunes prévu au printemps 2023 !

L'association organise aussi des temps de découverte d'activités sportives adaptées, et de matériels destinés à favoriser l'accès des activités de pleine nature au plus grand nombre.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter via notre site Internet www.association-dream.org ou en adressant un courriel à secretariatdream@yahoo.fr

La bande à Titi



L'association « la bande à Titi » est née officiellement le 26 août 2021 par la volonté d'un groupe d'amis, ayant pris l'habitude de se retrouver régulièrement pour chanter de la variété française au cours de séances de karaoké et au sein d'un groupe de chant à Dun-Les-Places et Saint-Brisson.

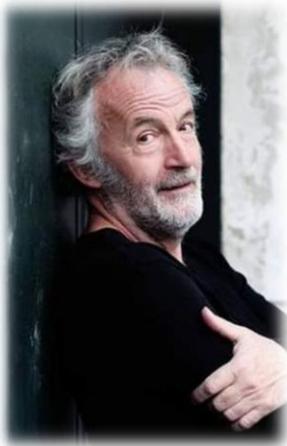
Portée par la grande richesse du répertoire et l'envie de perfectionner technique, expression scénique et interprétation, cette association s'est fixée comme but de promouvoir cette tranche du patrimoine musicale nationale.



A cette fin, l'association a elle-même donné naissance à une troupe : «Titi et les chouettes minettes » qui se produit régulièrement sur scène et autres lieux (récemment deux dates à l'auditorium de la maison du Parc de Saint-Brisson en partenariat avec l'association « bougeons à Saint-Brisson », à la salle des fêtes de la mairie de Dun-les-Places) et qui partira en tournée en décembre prochain.

L'association ambitionne d'apporter des rudiments d'expression scénique et de chant au travers de stages permettant aux adhérents de monter sur scène à l'issue, mais aussi de s'amuser en se retrouvant lors de séances karaoké.





Vincent ROCA
à Dun Les Places le dimanche 2 octobre.

“De A à Z (Abécédaire Aléatoire)”
C’était à la salle des fêtes de Dun-les-Places. !

Cet étonnant spectacle de Vincent Roca, comme son nom l’indique, fut un chemin qui alla... de A à Z par des chemins tortueux. À travers sa promenade linguistique, Vincent Roca se prend les pieds dans les cédilles et se rattrape aux apostrophes pour au final créer un abécédaire aléatoire dans lequel il se retrouve ballotté

par les mots en phrase campagne, avec croisement de sens, ronds-points d’interrogation et accotements joyeusement déstabilisés...



L’humoriste, écrivain et chroniqueur français, a charmé et enchanté le public dans la belle salle culturelle de notre village.



Par un tirage au sort effectué par Caroline, les lettres de l’alphabet et les jeux de mots se sont succédés avec bonheur.

Très habile lorsqu’il s’agit de décortiquer la langue française, Vincent Roca a su ensuite échanger avec chacune et chacun, en toute simplicité.

Comment ne pas revenir sur quelques formules qui nous ont laissés admiratifs.



V comme vin

La vigne s’est fait Cher
C’est son sang qu’on écluse
Il faut bien qu’on Sancerre
Pour que le plaisir s’use

Qu’on ait les Côte-Rôtie
Le foie Aligoté
Ou le citron Givry
Au vin nous sommes liés

De l’aube à l’Angélus
Jouons avec les dieux
Des vins Stradivarius
Comme le grand Condrieux

Quand le proverbe chinois dit :

« À chaque rire, on a un an de moins »,

tous les spectateurs présents sont repartis enchantés et prêts pour de nouveaux spectacles.

Cette soirée fut organisée en étroite collaboration avec la Maison de Culture de Nevers agglomération (Rosemay LEJAY) et la communauté de Communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

Notre école maternelle Danielle Mitterrand

Notre petite école accueille cette année 16 enfants de 2 à 6 ans. Sur le regroupement pédagogique Brassy/Dun-les-Places/Gâcogne, ce sont 87 enfants qui sont scolarisés.

Nous avons accueilli une copine d'Argentine, Chloé, qui habite à Ushuaïa. C'était chouette de découvrir son pays et de faire sa connaissance.

Parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne
Les enfants sont toujours encadrés par



« Maîtresse Violaine » (Rossignol), Laurence (Van den Abeele) et Christel (Wolker).

Nos grands projets de l'année :

Classe-découverte au zoo de Beauval

Du 15 au 17 mai prochains, les enfants auront la chance de partir en classe-découverte avec leurs copains de l'école de Gâcogne pour découvrir les animaux de tous les continents au magnifique zoo de Beauval. Quelle belle occasion de gagner de l'autonomie en quittant pour la première fois papa et maman, papi et mamie et en faisant mille découvertes et « premières fois ».

Les parents d'élèves sont pleinement mobilisés pour trouver le financement de ce grand voyage. Qu'ils en soient remerciés. N'hésitez pas à soutenir ce projet si vous le souhaitez d'une façon ou d'une autre...

Spectacle Musique et Danse

Toute l'année, les enfants des 3 écoles bénéficieront d'une intervention hebdomadaire de l'école de musique et de danse. Les enfants de maternelle bénéficieront en plus de 12 interventions de la Cie des Alentours Rêveurs avec un danseur professionnel, Serge Ambert.

Un grand spectacle commun sur le thème de la PAIX est prévu mi-juin.

D'ores et déjà, les enfants ont travaillé sur les émotions grâce à de nombreux livres lus. Ils découvriront ensuite comment on passe du conflit à la paix (et l'inverse).

*A l'école,
les grands aident les petits,*



*Les petits apprennent à
jouer ensemble, à parler..*



*On est parti à la découverte du
Villageet ses trésors*



*Christel fait manger les
Tout-Petits*

*Laurence nous aide à peindre,
à découper, etc*

*A l'école,
on manipule, on transvase...*





Vous vous étonnez, à juste titre, de la durée du chantier de l'église et vous avez raison.

Si le contexte « mondial » impacte ce chantier par le coût des travaux, la mouvance du personnel au sein des entreprises influe fortement sur l'évolution du projet.

Loin de baisser les bras, la Commune en qualité de Maître d'ouvrage, a repris les négociations et engagé toutes les voies possibles pour conduire à son terme la sauvegarde de notre magnifique église Ste Amélie, démarrée lors de la mandature précédente.

Avec les travaux, cette année plus encore, la Sésa de Dun les Places a besoin de vous, afin de pouvoir aider la municipalité à la mise en valeur et à la restauration de l'église Sainte Amélie.

Afin de pouvoir obtenir le maximum de soutien financier à ces importants travaux de restauration, la Sésa de Dun les Places a signé, avec la Mairie, une souscription auprès de La Fondation du Patrimoine. Cette souscription permet à notre Eglise d'être présente sur le site internet de La Fondation du Patrimoine des biens à restaurer et ainsi, de recevoir des dons de donateurs de la commune, comme de donateurs extérieurs.

Pour atteindre l'objectif fixé avec la Fondation du Patrimoine, qui est reconnue d'utilité publique pour son action désintéressée, toute participation, aussi petite soit elle, nous permettrait de l'atteindre, tous ensemble !

Un Bon de souscription est joint à droite de cette page. Merci par avance de votre soutien !

La Sésa de Dun les places tient également à remercier les « Dames du mardi » qui ont réalisé un magnifique patchwork qui vient d'être accroché dans l'église.

Merci à elles !

Venez nombreux le découvrir !



JP AMIEL

FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE
 Délégation de Bourgogne-Franche-Comté
 Antenne de Dijon
 88 rue Jean-Jacques Rousseau BP 25105
 21 000 DIJON



BON DE SOUSCRIPTION

► **Oui, je fais un don** pour aider la restauration de
L'EGLISE DE DUN-LES-PLACES

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet
www.fondation-patrimoine.org/14468
 Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque
 Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :
Fondation du patrimoine - Eglise de Dun-les-Places

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 E-mail : _____
 Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► **Je bénéficie d'une réduction d'impôt**

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :
 sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>	20 €	80 €	200 €

26 juin 2022 – Souvenirs et recueillement

« Il en va des peuples comme des individus. Sans mémoire, ils ne sont qu'une coquille vide ».



« Le 26 juin 1944, vers 14h30, une première vague de soldats allemands arrive..... envahit le village à la recherche de « terroristes », en vain.

La troupe exerce son « droit » de vainqueur, montrant sa force et faisant peur à la population... »

Un odonyme local (rue du 26-Juin-1944) rappelle cet événement.

78 ans après le massacre, les mémoires et l'émotion sont encore vives.

11 Novembre 2022

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix



A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au



front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines qui se sont installés pour longtemps. Le traumatisme est

mondial avec des millions de tués, de veuves et d'orphelins.

La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine. Le monde était convaincu en 1918 que ce devait être « la der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il en est aujourd'hui.





Nos Joies !



Naissance :

FERRAND Auréline

11 Septembre 2022

MATHIEU Charli

13 Août 2022

PORTES GARRIGUENG Livia

10 Septembre 2022

Nos Peines ...



Décès :

Monsieur AÏT MIHOUB Youcef

27 Juin 2022

Madame CHAMPENOIS Paulette

26 Septembre 2022

Madame DESSAINT Josiane

12 Mai 2022

Monsieur GARNIER Daniel

28 Septembre 2022

Monsieur RABEUX Bernard

12 Juillet 2022

Numéros d'Urgences

Samu	15
Pompiers	18
Police Secours	17
Gendarmerie de Lormes	03.86.22.87.89
Centre Antipoison	03.83.22.50.50
Engie (Ex-GDF) Dépannage Gaz	08.00.47.33.33
Enedis	09.69.32.18.58
Samu Social	115
N° International d'Urgences	112
Alerte Attentat Enlèvement	197
Enfance Maltraitée	119
Violences Conjugales	3919
Maltraitance des Personnes	3977
Aide aux Victimes	116006
SOS Amitié	03.80.67.15.15
Écoute Violences Jeunes	08.08.80.77.00
Écoute Cancer	08.00.94.09.39
Écoute Alcool	09.80.98.09.30
Drogues Info Service	08.00.23.13.13
Sida Info Service	08.00.84.08.00

Vos Démarches

Mairie de Dun les Places Rue du 26 Juin 1944 58230 - Dun les Places www.dun-les-places.fr	03.86.84.62.05
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté 17, Bd Trémouille - CS 23502 21000 - Dijon www.bourgognefranchecomte.fr	03.80.44.33.00
Conseil Départemental de la Nièvre Hôtel du Département 58039 - Nevers Cedex www.nievre.fr	03.86.60.67.00
Conseillers Départementaux Mairie de Lormes 1, Place François Mitterrand 58140 - Lormes www.lormes.fr	03.86.22.31.55
Communauté de Communes Morvan Sommets & Grands Lacs Place François Mitterrand 58120 - Château Chinon www.ccmorvan.fr	03.86.79.43.99
Préfecture de la Nièvre 58000 - Nevers www.nievre.gouv.fr	03.86.60.70.80
Sous Préfecture de la Nièvre 58120 - Château Chinon www.nievre.gouv.fr	03.86.79.48.48
Nièvre Ingénierie (Service Urbanisme) 14 Bis Rue Jeanne d'Arc 58000 - Nevers www.nievre.fr	03.86.60.58.05 03.86.60.58.06
Trésorerie 13, Rue Bibracte - CS 90074 58120 - Château Chinon www.impots.gouv.fr	03.86.79.49.60
Service des Impôts Rue Francis Carco 58500 - Clamecy www.impots.gouv.fr	03.86.27.54.60
SPANC Lormes (Travaux Assainissement)	03.86.22.31.61

Votre Santé

A Dun les Places :	
Infirmière (Éva Rossi) Rue du 11 Novembre	06.40.99.50.50
Kinésithérapeute (Astrid Lambregts) A Domicile et sur Rdv Uniq.	06.45.71.42.41
Ostéopathe (Aude Jacqueson) Rue du 11 Novembre	06.63.91.25.12
A Montsauche les Settons :	
Maison de Santé Pluridisciplinaire - Place du 25 Juin 1944	03.86.84.52.34
Cabinet Infirmier	03.86.76.14.53
Dr. Jérôme Koral (Généraliste)	03.86.84.52.34
Dr. Wilhelmina Van Osta (Généraliste)	03.86.78.22.08
Pharmacie Gobet - Rue Henri Bachelin	03.86.84.53.96

Vos Services de Proximité

Agence Postale Communale (A la Mairie) Rue du 26 Juin 1944	03.86.78.41.60
Bibliothèque (A la Mairie) Rue du 26 Juin 1944	03.86.84.62.05
Salle Culturelle (Location de Salle à la Mairie)	03.86.84.62.05
Le Prêt de Matériel (Thierry Chareyre & Miriam Mathieu)	07.85.77.38.62
Cartes Grises (Damien Goffart)	06.77.12.49.08
Conciliateur de Justice (Claude Boucher)	03.86.20.11.98

Vos Commerces & Entreprises

Boulangerie Au P'tit Morvan - Rue du 26 Juin 1944	03.86.84.24.58
Blanchisserie Maurice	06.78.29.91.54
Epicerie (Alimentation - Tabacs - Journaux) Rue du 26 Juin 1944	03.86.84.65.44
Entreprise de Transports - Les Cars Charles (Roman Charles)	03.86.84.61.67
Entreprise de Transports - Taxis Caroline - (Caroline Charles)	06.84.81.40.25
Entreprise du Bâtiment (BFS Christian Dirson)	06.99.64.16.30
Entreprise du Bâtiment (Laurent Guillot)	06.13.11.49.33
Entreprise de Menuiserie - GM Agencements (Mathieu Gallière)	07.70.53.61.82
Entreprise de Menuiserie - OB Agencement (Olivier Brazé)	07.87.07.68.45
Entretien Espaces Verts - Les Jardins du Morvan (Jérémy Brochet)	06.46.19.50.45
Entretien Espaces Verts - Vert Emotions (Thibault Rolin)	06.45.19.16.95
Travaux Forestiers, Bois de Chauffage (Arnaud Roumier)	06.77.05.69.61
Produits Régionaux - Patrice Schaller (Miel)	03.86.84.61.88
Produits Régionaux - Jean Claude Voillot (Miel)	03.86.84.62.93

Hôtels & Restaurants

Auberge Ensoleillée	03.86.84.62.76
Le Chalet du Montal	03.86.84.62.77

Camping, Gîtes & Chambres d'hôtes

Camping Municipal (Christel) camping.dunlesplaces@orange.fr	06.77.32.81.42
Les Croisettes "Bornoux"	07.89.20.33.59
Nathalie "Le Vieux Dun"	06.71.05.65.14
Chez Muguette "Huis Gillot"	07.60.70.72.30
La Picherotte "L'Huis Chatelain"	06.71.17.73.63
Les Gillottes "L'Huis Gillot"	06.30.68.87.49
Le Moulin du Plateau	03.86.78.83.94
L'Instant Sauvage	06.80.71.31.60
Petit Paradis au Cœur du Morvan "L'Huis des Meuniers"	06.22.86.93.93

Les Associations

Le Carrefour de Dun (Présidents - D. Gonthier & Ch. Faure)	06.80.22.76.09
Le Comité des Fêtes (Présidente - C. Charles)	06.84.81.40.25
Le Mémorial de Dun les Places	03.86.78.72.99
La Sésa de Dun les Places (Président - JP. Amiel)	03.86.84.62.05
Les Amateurs d'Informatique de Dun (Président - JC. Capoen)	03.86.84.62.89
Amicale Communale des Propriétaires & Chasseurs de Dun les Places & Montsauche (Président - B. Chaventon)	03.86.84.62.23
Société Communale de Chasse de Dun les Places (Président - T. Auffray)	06.18.64.08.31

Autres Activités & Loisirs

Céramiste "Emilie Dulieu"	07.80.35.11.29
Animateur & Chanteur "Thierry Chareyre"	07.85.77.38.62
Slide Control - (Achat, Vente, Réparations, Randonnées Quad)	03.86.84.60.67
Jacqy Rando Quad (Accompagnement randonnées Quad)	06.70.85.45.76